



SE-UNSA MARNE  
Maison des syndicats  
15 bd de la paix BP149 51055 REIMS cedex  
Rez de chaussée avant l'ascenseur  
03 26 88 25 53 [51@se-unsas.org](mailto:51@se-unsas.org)  
<http://sections.se-unsas.org/51/>



## SE-UNSA Marne

### Flash infos du 31 mars 2010

*Merci d'afficher la pièce jointe*

#### **1/ Mouvement : les postes**

#### **2/ Affectation des nouveaux lauréats du concours**

#### **3/ Vous avez dit revalorisation ?**

#### **1/ Mouvement : les postes**

Nous venons d'être avertis par les services de l'IA que la liste des postes vacants ainsi que la liste générale des postes sera en ligne **sur i-prof jeudi 1<sup>er</sup> avril en consultation seulement**. La saisie sera débloquée le 6 avril.

Nous mettrons régulièrement à jour l'article spécial mouvement :

→ <http://sections.se-unsas.org/51/spip.php?article363>

La fiche de suivi syndical est à télécharger et à nous renvoyer par mail avec l'accusé de réception de vos vœux i-prof (n'oubliez pas de l'enregistrer au format pdf)

Si vous avez des difficultés pour remplir la fiche complémentaire seconde phase, n'hésitez pas à nous contacter.

Cette fiche ne servira que pour les collègues passant « au second mouvement ». Si vous êtes titulaire d'un poste, que vous souhaitez conserver si vous n'obtenez pas satisfaction, ne la remplissez pas.

#### **2/ Affectation des nouveaux lauréats du concours**

**Il n'y aura pas de postes gelés pour y affecter les jeunes enseignants PE reçus au concours 2010.**

Voici comment ils travailleront (ils ont 12 semaines de formation)

Ils seront à 2 ou 3 auprès d'un PEMF (maitre formateur) jusqu'en octobre (= 8 semaines).

Une partie d'entre eux remplacera les stages directeurs pendant que les autres iront en formation 2 semaines.

L'autre groupe remplacera un stage long de 2 semaines pendant la formation du 1<sup>er</sup> groupe.

Ils feront leur 3<sup>ème</sup> semaine de formation en IUFM et seront remplacés par des BDFC sur leur remplacement longue durée.

Les lauréats remplaceront sur de longues périodes à partir de novembre.

Pour leur 4<sup>ème</sup> semaine de formation, ce sera quand les PEMF viendront les voir en situation (drôle de formation IUFM)

Questions en suspens : QUID toujours des PEMF pour leur journée à l'IUFM ? Leurs missions, celles des conseillers pédagogiques. Les MAT ne sont pas prévus pour accueillir les lauréats de septembre à octobre.

Le système de validation des stagiaires n'est toujours pas défini.

### **3/ Vous avez dit revalorisation ?**

« Injuste injustifié, injustifiable ! » Nicolas Sarkozy s'était adressé à tous les éducateurs pour leur dire combien « la Nation leur [devait] une reconnaissance plus grande, de meilleures perspectives de carrière, un meilleur niveau de vie, de meilleures conditions de travail »

Trente mois et une commission Pochard plus tard, la montagne accouche d'une souris...

Révéléateur de la méthode et du malaise, c'est sur une radio que Luc Chatel a annoncé les grandes lignes du plan de revalorisation des enseignants. Disons-le tout net : on est loin du compte !

**Au mieux un quart des enseignants (recrutés depuis 2002) seront concernés par tout ou partie des mesures annoncées.** Si l'effort est réel pour les débuts de carrière, la « vague » de la revalorisation va décroissant sur les cinq premiers échelons actuels et il n'y a rien pour l'immense majorité des enseignants. La promesse de Nicolas Sarkozy à tous les éducateurs est donc très loin d'être tenue.

En supprimant les deux premiers échelons et en ne revalorisant pas les autres, on provoque un tassement de la carrière. Pis, l'affirmation réitérée par Luc Chatel que l'ensemble des moyens avait été consacré à cette mesure, clôt toute perspective d'évolution rapide des ratios d'avancement. L'injustice en est accrue.

**Les mesures annoncées accroissent les inégalités entre les enseignants.**

La suite (nouvelle grille, éléments chiffrés ...) à télécharger sur notre site

→ <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article374>

Avez-vous des questions à ce sujet ?

.....

Nous avons déjà eu des remarques, assez virulentes d'ailleurs de la part des collègues qui sont écœurés d'être exclus de ce dispositif



### **4/ Pétition Ecole publique .... 100 000 signatures ! ...et ce n'est pas fini**

→ <http://www.se-unsa.org/spip.php?article2051>

#### **Vos contacts au Se-UNSA :**

Aline GEERAERTS / **06 14 25 31 19** / Permanences mardi-mercredi-jeudi-vendredi

Jean-Michel ALAVOINE / **06 14 25 30 61** / Permanences mardi-mercredi-jeudi

Benoît FOLB / **06 14 25 29 64** / Permanence le lundi

Patrice BARTHELEMY / **06 14 25 29 58** / Enseignement professionnel

Philippe GARET / **06 14 25 30 00** / 2nd degré, permanences le lundi de 14h à 16h30

*Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre j'adhère* → <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6>